



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 3 MAI 2022 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	Départ après la 1 ^{ère} délibération
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	Pouvoir de Daniel CLERC
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Autres présents non votants :

Olivier BERLIOUX	Directeur de cabinet
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Véronique MERMOUD	Directrice du Pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 avril 2022 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 7 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 27 présents et 29 votants (présents et représentés).

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2022
Exécutoire le : 05 MAI 2022
Affichée le : 05 MAI 2022
Visée le : 05 MAI 2022

MARCHES PUBLICS

Marché n°2020-43 : construction de la capitainerie et réaménagement du poste de secours à Conjux - Lot 2 : Charpente / Couverture / Bardage – Lot 5 : Menuiseries intérieures / cloisons / doublages / peintures – Lot 6 : Carrelage – Lot 7 : Plomberie / Electricité / Sanitaire Avenants n°1

Monsieur le Président rappelle la construction en cours d'une capitainerie et le réaménagement du poste de secours sur la commune de Conjux. La maîtrise d'œuvre de cette réalisation est confiée à M. Yann Eric GUERIN, architecte.

L'évolution des travaux nécessite la présentation d'une demande d'avenants précisée ci-dessous.

S'agissant du lot 2 (Charpente/couverture/bardage) :

Ce lot a été attribué à l'entreprise DURAND BOIS CONCEPT pour un montant de 34 172.21 € HT. L'avenant 1 concerne une extension des parements en bardage bois suite à l'effondrement d'un panneau en brique de verre sur le poste de secours. Le montant de l'avenant 1 est de 2 942.00 € HT (soit une augmentation de 8.61%)

S'agissant du lot 5 (Menuiseries intérieures/cloisons/doublages/peintures) :

Ce lot a été attribué à l'entreprise MENUISERIE POINT pour un montant de 20 286.10 € HT.

L'avenant 1 concerne la plus-value pour habillage des WC suspendus et la réparation du plafond du poste de secours, non prévue au départ. Le montant de l'avenant 1 est de 2 516.00 € HT (soit une augmentation de 12.4%).

S'agissant du lot 6 (Carrelage) :

Ce lot a été attribué à l'entreprise EURL VISION CARRELAGE pour un montant 11 353 € HT.

L'avenant 1 porte sur le remplacement d'un ragréage simple par un ragréage fibré nécessité par la démolition du carrelage et son raccordement sur un sol existant. Le montant de l'avenant 1 est de 2 266 € HT (soit une augmentation de 19.96%).

En l'application de l'article R.2194-5 du Code de la Commande Publique, le dépassement des seuils admissibles est justifiable car la modification est rendue nécessaire par des circonstances que la CAO ne pouvait pas prévoir.

S'agissant du lot 7 (Plomberie/électricité /sanitaire) :

Ce lot a été attribué à EVOLTEC pour un montant de 27 895.22 € HT.

L'avenant 1 porte sur l'omission d'un lave-main et la séparation des compteurs des pontons et de la capitainerie. Le montant de l'avenant 1 est de 1 119.44 € HT (soit une augmentation de 4.01%).

Les modifications introduites par ces avenants visent à valider des prestations supplémentaires et des modifications de quantités. Ils représentent un montant de 8 843.44€ HT au total et représente 4.72 % du montant initial du marché de 187 181 €, portant ainsi le nouveau montant du marché à 196 024.44 € HT.

La Commission des Procédures Adaptées du 5 avril 2022 a émis un avis favorable à ces avenants.

Les crédits sont inscrits au budget Port opération Conjux et au budget Plage programme 147-08.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants présentés et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 3 mai 2022

Le Président,
Renaud BERETTI

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 33- Présents : 25- Présents et représentés : 27- Votants : 27- Pour : 27- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1 – DURANT BOIS CONCEPT – Lot 02

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND LAC
1500 boulevard LEPIC
73100 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

DURAND BOIS CONCEPT
234, route de Parves – 01300 BELLEY
Siret : 750 847 642 00014

C - Objet du marché public N° 2020043

■ **Objet du marché public:**

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PORT & DE LA PLAGE DE CONJUX PARTIE BATIMENTS (73)
LOT 02 : Charpente - Couverture - Bardage

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 34 172,21 €**
- **Montant TTC : 41 006,65 €**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'ensemble des devis concernant la réhabilitation du poste de secours avec des variables d'ajustement suite à la non tenue des briques de verre et la demande de la Maîtrise d'Ouvrage d'ajout d'un bardage intérieur identique à l'extérieur pour une meilleure cohérence esthétique.

1/ Le devis N°D-2021-0048 concerne la plus value de la pose d'un bardage intérieur au niveau des briques de verre et du reste de la périphérie intérieure au dessus des parties maçonnées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 942,00 €
- Montant TTC : 3 530,40 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 8,61 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 37 114,21 €
- Montant TTC : 44 537,05 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DURAND Guillemine Gerant Rejointaine	Bellegny 08/10/2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Ce titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1 – MENUISERIE POINT – Lot 05

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND LAC
1500 boulevard LEPIC
73100 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

MENUISERIE POINT
104, impasse du Marais – ZA de la Tuilerie / 73240 CHAMPAGNEUX
Siret : 801 791 237 00028

C - Objet du marché public n° 2020043

Objet du marché public:

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PORT & DE LA PLAGE DE CONJUX PARTIE BATIMENTS (73)
LOT 05 - MENUISERIES INTERIEURES / CLOISONS DOUBLAGES / PEINTURE

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 20 286,10 €
- Montant TTC : 24 343,32 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Le devis concerne la réhabilitation du poste de secours. L'ajout de surfaces de m² de plâtrerie en habillage des bâtis supportes a été omis au marché suite à la demande de la Maîtrise d'Ouvrage de passer l'ensemble des WC avec pose au sol en WC suspendus + habillage de la ventilation primaire (esthétique).

1/ Le devis N°D-220008 concerne la plus value pour l'habillage des WC et urinoirs du poste de secours.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 560,00€
- Montant TTC : 1 872,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 7,69 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 21 846,10 €
- Montant TTC : 26 215,32 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Point Sébastien Gérant	A champagneux le 8/3/2022	 MENUISERIE POINT SARL 140 Impasse du marais 73240 Champagneux Siret 801 791 237 00028 - APE 4332 A menuiseriepoint@hotmail.fr 06.17.05.00.32

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1 – CR CARRELAGE

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND LAC
1500 boulevard LEPIC
73100 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

EURL VISION CARRELAGE
La Grennery
73670 ENTREMONT LE VIEUX
Siret : 809 300 197 00013

C - Objet du marché public N° 2020043

■ **Objet du marché public:**

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PORT & DE LA PLAGE DE CONJUX PARTIE BATIMENTS (73)
LOT 06 : CARRELAGES/FAIENCES

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 11 353,00 €
- Montant TTC : 13 623,60 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'ensemble des devis concernant la réhabilitation du poste de secours sujet avec des variables suite à la découvertes d'éléments cachés ou non prévus, ce qui est itinérant aux rénovations.

1/ Le devis N°DE00001348 concerne la plus value de la pose d'un ragréage fibré. Un ragréage mince était bien prévu au marché mais non fibré. Suite à la dépose des carreaux existants, un ressaut important entre le béton désactivé neuf posé par les VRD (hors marché) et la réservation existante a été constaté. Seul un ragréage plus épais et renforcé (fibré) permet de combler les différences d'altimétries importantes.

2/ Le devis N° DE 00001374 concerne le rattrapage des aplombs suite à la dépose de la faïence existante et la découverte de certaines nervures et faux aplombs cachés.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :


- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 266 €
- Montant TTC : 2 719,20 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 19,96 % *

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 619 €
- Montant TTC : 16 342,80 €

* " En l'application de l'article R.2194-5 du Code de la Commande Publique, le dépassement des seuils admissibles est justifiable car la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir"

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M ^r LEGRAND Adrien, Gérant	Arbin le 07/03/2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accordcadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1 – EVOLTEC – Lot 07

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND LAC
1500 boulevard LEPIC
73100 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

EVOLTEC
340, rue du Clapet – ZI de la Vilette / 73490 LA RAVOIRE
Siret : 499 251 213 00033

C - Objet du marché public N°2020043

■ Objet du marché public:

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PORT & DE LA PLAGE DE CONJUX PARTIE BATIMENTS (73)
LOT 07 : EQUIPEMENTS ORGANIQUES (Plomberie – Sanitaire & électricité)

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 27 895,22 €
- Montant TTC : 33 474,26 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le devis concernent la réhabilitation du poste de secours et la capitainerie avec des variables d'ajustement suite à :

- L'omission au marché d'un lave-mains dans le poste de secours
- La demande d'un sous compteur d'eau pour la partie d'adduction d'eau potable du port + nourrice d'alimentation du porte depuis la capitainerie (compteur et nourrices capitainerie prévus au marché)

1/ Le devis N°0003889 concerne la plus value des éléments indiqués plus haut.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui




Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 119,44 €
- Montant TTC : 1 343,33 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 4,01 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 29 014,66 €
- Montant TTC : 34 817,59 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ALACAR Nicolas Dirigeant	La Ravoire, le 08/03/2022	  
		340 Rue du Clapet - 73490 La Ravoire Tél. 04 79 84 34 24 499 251 213 www.evoltec.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2020-43 : construction de la capitainerie et réaménagement du poste de secours à Conjux - Lot 2 : Charpente / Couverture / Bardage - Lot 5 : Menuiseries intérieures / cloisons / doublages / peintures - Lot 6 : Carrelage - Lot 7 : Plomberie / Electricité / Sanitaire - Avenants n.1

Date de transmission de l'acte : 05/05/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 05/05/2022

Numéro de l'acte : d4143 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220503-d4143-DE

Date de décision : 03/05/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires